

Ports de Paris présente son projet stratégique 2010-2015

Dossier de la rédaction de H2o
November 2010

Acteur majeur du Grand Paris "durable", Ports de Paris présente son projet stratégique 2010-2015

Alors que le débat sur le Grand Paris se focalise sur le transport de passagers, la Seine et ses ports représentent une solution pour équilibrer les flux et les activités logistiques (entre route et fleuve, entre l'est et l'ouest de l'Île-de-France...) et pour concilier les préoccupations environnementales, de développement économique et les attentes sociales des franciliens désireux d'utiliser les berges pour des usages récréatifs. Ports de Paris a présenté le 30 novembre 2010 ses orientations stratégiques à cinq ans, qui traduisent son ambition d'être un acteur majeur du Grand Paris "durable".

Une nouvelle donne fluviale et portuaire en Île-de-France - Ports de Paris est aujourd'hui le seul établissement public dont les compétences élargies dans le cadre de la loi Grenelle 2 lui permettent d'être en capacité de développer ce potentiel dans le respect des milieux naturels et des usages urbains. De plus, la coordination renforcée avec les ports du Havre et de Rouen constitue une véritable dynamique autour de l'axe Seine. C'est pourquoi tout au long de l'année 2010, Ports de Paris a concerté avec tous les acteurs du fleuve (entreprises, élus, associations...) pour élaborer un projet stratégique dont l'ambition se traduit notamment par un niveau d'investissement sur 5 ans en hausse de 25 % à 214 millions d'euros. Deux axes vont structurer cette ambition.

Développement d'une approche multimodale et innovante de la chaîne logistique - La progression du trafic fluvial en Île-de-France en 2009 (+ 3,2 %) et sur les 9 premiers mois de 2010 (+ 3 %) montre que, même en période de crise et contrairement aux autres modes de transport, l'activité fluvio-portuaire contribue à la croissance durable de la région capitale. Le cœur du dispositif "projet stratégique" repose donc sur l'identification des filières représentant le potentiel de croissance le plus important : la filière conteneurs qui bénéficie d'une croissance à deux chiffres depuis 5 ans (+ 20,9 % en 2009, + 13 % sur les 9 premiers mois 2010), la filière déchets-produits valorisables (+ 2,5 % en 2009 alors que dans le même temps le volume des déchets collectés baissent de 5 %), la filière automobile (l'interdiction à venir de la circulation des camions porte-voiture par la Ville de Paris ainsi que la mise en place de la taxe carbone devraient amener les constructeurs à envisager de nouvelles solutions logistiques). Enfin, la logistique urbaine, c'est-à-dire l'acheminement par voie d'eau des marchandises jusqu'au cœur de la ville : le dernier kilomètre constitue un enjeu majeur au plan économique et écologique pour le développement des villes auquel la logistique fluviale peut apporter des solutions. C'est donc sur ces filières que Ports de Paris doit s'investir en priorité dans le cadre d'une relation commerciale innovante avec les entreprises et en explorant de nouveaux modes d'action (prise de participation, joint venture, partenariat public-privé...) notamment pour les filières émergentes.

Aménagement concerté et respectueux des territoires fluviaux : le Port aménageur - L'aménagement ou la réhabilitation des infrastructures portuaires ne peut s'envisager que dans le respect de l'intégration environnementale et urbaine et dans un dialogue renforcé avec les collectivités locales. Ports de Paris s'engage notamment à mettre en place des instances de

concertation permanentes (Comités Locaux d'Information Portuaires, CLIP), à systématiser et partager la qualité de ses aménagements dans le cadre des schémas d'orientations portuaires et à développer son exigence environnementale dans le cadre de la mise en place d'un système de management environnemental (SME)... Cependant, l'un des principaux enjeux est d'amener les entreprises présentes sur les ports à partager cette exigence : les cahiers des prescriptions environnementales, et dans le domaine du BTP la Charte Sable en Seine 2 le permettront. L'inauguration, le 4 novembre dernier, de la première centrale HQE en France sur le port de Tolbiac témoigne de cette volonté commune.

Achères, le port du Grand Paris - Le port d'Achères est l'illustration de ces nouveaux engagements. Situé sur l'axe Seine, au débouché du canal Seine-Nord Europe, il favorisera le recours au transport fluvial à partir des Grands Ports Maritimes du Havre et de Rouen. Il est à ce titre l'un des projets prioritaires de Ports de Paris. En termes de filières, il permettra de porter la capacité d'accueil à 600 000 EVP sur l'ensemble de l'Ile-de-France et pourrait constituer une offre intéressante pour la filière automobile. En termes d'aménagement, ce port "nouvelle génération" ne développera aucune activité directement en Seine et disposera d'un cheminement piéton continu... Les processus de création seront certifiables ISO 14001. Il est conçu en étroite collaboration avec les collectivités locales concernées au premier rang desquels la Ville d'Achères. La signature d'un accord tripartite Ports de Paris-Ville d'Achères-Ville de Paris le 25 novembre dernier en témoigne.

Le projet stratégique de l'établissement s'inscrit donc naturellement dans une démarche opérationnelle de développement durable de l'Ile-de-France qui tient compte de son rôle économique de premier plan au service d'une logistique régionale écologique ; de son engagement renforcé dans la prise en compte des attentes sociétales, via la généralisation de dispositifs de concertation au service des développements portuaires ; de son engagement volontariste en faveur de la préservation de l'environnement, consacré par la mise en œuvre d'un système de management environnemental à l'échelle de l'établissement.

Ports de Paris